



## ARRÊTE AUTORISATION DE STATIONNEMENT N°2025-ADS01

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2213-2 ;

VU le code de la route ;

VU le code des transports ;

VU le décret n° 2017-236 du 24 février 2017 portant création de l'Observatoire national des transports publics particuliers de personnes, du Comité national des transports publics particuliers de personnes et des commissions locales des transports publics particuliers de personnes ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** – M. Michaël MERCIER, gérant de la société ATAXI immatriculée 894 920 420 R.C.S. Caen, est autorisé à stationner un véhicule taxi sur la voie publique de la commune de La Rivière-Saint-Sauveur au 40 Rue de la Mairie.

Cette autorisation de stationnement porte le numéro 2024-ADS01

**Article 2** – Le véhicule autorisé sur cet emplacement de stationnement est le suivant : véhicule de la marque BMW X4, dont le numéro d'immatriculation est GW-303-KE.

**Article 3** – Toute modification intervenant dans l'exploitation du véhicule taxi devra être notifiée dans les meilleurs délais à l'autorité municipale.

**Article 4** – La présente autorisation peut être suspendue ou retirée par l'autorité municipale lorsque l'autorisation n'est pas exploitée de façon effective ou continue, ou en cas de violation grave ou répétée par son titulaire de la réglementation applicable à la profession.

**Article 5** – Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au titulaire de l'autorisation de stationnement et adressé en copie au Commissariat de Police de Honfleur.

Fait à La Rivière-Saint-Sauveur, le 3 janvier 2025

Didier DEPIROU  
MAIRE

Adresse : 17 rue de la mairie, 14600 La Rivière-Saint-Sauveur

Téléphone : 02.31.98.70.06. / Fax : 02.31.98.76.23.

Email: [secretariat@larivieresaintsauveur.fr](mailto:secretariat@larivieresaintsauveur.fr)

Site : [www.larivieresaintsauveur.fr](http://www.larivieresaintsauveur.fr)